

Avec plus de 16 000 habitants, Châteaurenard, Ville structurante du territoire Nord Alpilles, au sein du département des Bouches-du-Rhône, recrute :

Directeur/trice Éducation Jeunesse & Formation

Filière : Administrative – Catégorie A – Titulaire ou à défaut contractuel

Rattachée à la Direction Générale des Services, la Direction de l'Éducation, Jeunesse et de la Formation pilote le projet éducatif global de la collectivité et propose une offre de services et d'animation adaptée au jeune public : garderie, restauration, régie unique, Cuisine Centrale, ALSH, camps de vacances, PEDT, transports, CTG, etc.

La Commune de Châteaurenard dispose de six établissements scolaires hors collèges et lycées, d'un point « Information Jeunesse » labélisé par l'Etat, d'un ALSH pouvant accueillir plus d'une centaine d'enfants.

Missions principales :

- Manager, superviser, contrôler et coordonner les actions des différents services de la Direction Education Jeunesse Formation,
- Impulser et mettre en œuvre les politiques « Education, Jeunesse »,
- Piloter en lien avec la direction générale le projet de création d'un centre de loisirs sur la commune
- Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles,
- Assurer la gestion budgétaire et administrative de la direction,
- Développer et animer des partenariats,
- Coordonner le fonctionnement de l'ALSH actuel.

Profil recherché :

Être titulaire d'un BAC +3 minimum,

Connaissance des enjeux et évolutions des politiques publiques sectorielles,

Maîtrise de conception de projets éducatifs,

Connaissance des caractéristiques socio-culturelles de la population,

Connaissance des partenaires institutionnels et associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, de la jeunesse et de l'enfance,

Connaissance des dispositifs partenariaux et contractuels liés au domaine,

Maîtrise des techniques de gestion des conflits et de la méthodologie de projet,

Savoir manager, travailler en transversalité et animer des groupes.

Conditions d'emploi :

Poste à temps complet à pourvoir au plus tôt.

Horaires : Temps de travail de 39 heures sur 5 jours avec un droit annuel de 23 jours de RTT.

Lieu de travail : Commune de Châteaurenard

Rémunération :

Rémunération indiciaire + Régime Indemnitaire (IFSE + CIA) + Prime de fin d'année + Tickets restaurant + Participation de la collectivité à la mutuelle + Collectivité adhérente au CNAS

Pour postuler : Mairie de Châteaurenard — Monsieur le Maire — Rue Jentelin BP10 — 13838 CHATEAURENARD Cedex ou par mail à l'adresse suivante recrutement@chateaurenard.com avant le **29 octobre 2023**.